

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Hématome de 6 cm, arcade ouverte... 18 mois de prison pour le mari violent

Actu page 10

La mosquée Mantes Sud, présidée par Abdelaziz El Jaouhari, placée en liquidation judiciaire

Dossier page 2

Rien ne va plus pour l'Association des Musulmans de Mantes-Sud (AMMS). La structure, incapable de faire face à une dette de plus de 26 000 euros pour des travaux à sa mosquée de Mantes-la-Ville, vient d'être placée en liquidation par le tribunal judiciaire de Versailles. Mais il y a peut-être plus grave.



E.G. - LOBS



Actu page 4

POISSY

La prison à l'arrêt en soutien aux agents pénitentiaires abattus

ACHERES

Fibre optique vandalisée : plus de la moitié des connexions rétablies Page 4

LIMAY

La déchetterie fermée du 3 au 14 juin Page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY

L'ouverture du nouveau parc Nelson Mandela se précise Page 8

MANTES-LA-JOLIE

Arrêtés en flagrant délit de vol d'une Clio Page 10

FOOTBALL

Le CSM Rosny obtient à nouveau le label argent des écoles féminines de football Page 12

MANTES-LA-JOLIE

Le texte d'une Mantaïse intégré dans le recueil *Il faut enfin que je te dise* Page 14

MANTES-LA-JOLIE

La poste de Gassicourt va fermer ses portes le 1^{er} juillet

Actu page 9



Actu page 6

LIMAY

Avec Le marché pop', plus de 600 personnes ont bénéficié de produits frais et locaux



Actu page 8

LES MUREAUX

Des nouveaux équipements sportifs connectés dans la ville



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-VILLE

La mosquée Mantes Sud, présidée par Abdelaziz El Jaouhari, placée en liquidation judiciaire

SALONIC BRAMUDA

Sale temps pour Abdelaziz El Jaouhari, l'ami du maire de Mantes-la-Jolie Raphaël Cognet. À la suite d'une décision du tribunal judiciaire de Versailles, l'association qu'il préside a été mise en liquidation judiciaire car elle ne peut pas faire face à une dette réclamée par le liquidateur d'une société de bâtiment domiciliée à Soindres. La somme due, qui correspond à des travaux réalisés au siège de la mosquée de Mantes-la-Ville, a été révélée lors de l'audience du 5 avril dernier. Une audience à laquelle ni Abdelaziz El Jaouhari, président de l'AMMS, ni aucun de ses membres, ni son avocat n'étaient présents. Le 19 juin prochain, l'Association des Musulmans de Mantes-Sud se trouvera donc en cessation de paiements.

Une absence lourde de sens ?

La passivité du président de l'AMMS pose question. Pourquoi un homme toujours prompt à monter au créneau pour se défendre, très doué pour rassembler des fonds était-il absent de l'audience devant le tribunal judiciaire de Versailles le 5 avril dernier ? Et pourquoi ne s'est-il ouvert à personne des soucis financiers que traverserait son association, au point de ne pas pouvoir payer des travaux dans la mosquée mantevilloise, travaux dont personne ne conteste la réalité ?

Sans doute nous accusera-t-on une fois de plus de voir le mal où il n'est pas, mais cette liquidation judiciaire ne fait-elle pas factuellement les af-

fares de l'Association des Musulmans de Mantes-Sud ? D'après nos informations, l'AMMS a emprunté par le passé environ 300 000 euros à l'association qui gère la mosquée Othmane Ibn Affane de Mantes-la-Jolie.

Aujourd'hui placée en liquidation judiciaire, l'AMMS n'est plus contrainte de rembourser cette dette conséquente et les responsables associatifs mantais n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. À moins qu'une fois de plus, Abdelaziz El Jaouhari ne demande de l'argent à ses fidèles, ce dont certains commencent à se lasser : « On en a assez que pendant les prêches du vendredi, on nous demande de l'argent, toujours de l'argent, on commence à en avoir vraiment marre » lâche l'un d'entre eux.

Où sont passés les 300 000 euros de la collecte du tremblement de terre ?

Dans un tout autre registre qui n'a une fois de plus rien de spirituel, les voix s'élèvent pour connaître avec précision et en toute transparence ce que sont devenus les quelques 300 000 euros de la collecte (il s'agit là d'une évaluation) à destination des sinistrés du tremblement de terre au Maroc versés à l'association As Suffa présidée par... Abdelaziz El Jaouhari ?

Souvenons-nous. Le 8 septembre dernier, la terre tremble dans le Royaume. 2 000 personnes perdent la vie, des milliers d'autres sont blessées ou perdent leurs loge-

ments, détruits par les secousses telluriques. Dès le lendemain, Abdelaziz El Jaouhari se mobilise pour coordonner les aides qui affluent. De l'aveu même de son président, en 24 heures, la collecte porte ses fruits : « Nous avons déjà récupéré plus de 200 000 euros » se félicite-il à l'époque. Au bout du compte, ce sont bien au moins 300 000 euros qui sont ainsi récupérés auprès de la diaspora marocaine.

Mais mis à part des récits de distribution de matériel dans les régions touchées sur la page Facebook d'As Suffa, l'association n'a fait aucun retour sérieux et transparent à ses généreux donateurs.

Du coup, certains sont devenus suspicieux à l'égard de la structure associative mais surtout vis-à-vis de son président.

« Je m'interroge sur la manière dont Monsieur El Jaouhari fait face à ses dépenses et comment il finance son train de vie. S'il veut que les gens ne s'interrogent pas sur son honnêteté, qu'il joue la carte de la transparence totale. Qu'a-t-il à y perdre ? » s'interroge un fidèle dont l'attachement à la religion ne peut pas être mis en doute. « Il passe son temps à gérer l'Association des Musulmans de Mantes-Sud. Il est très actif et totalement disponible. Lors du tremblement de terre au Maroc, il a pu répondre à BFM TV en se rendant sur leur plateau. Comment fait-il ? Quel métier exerce-t-il ? Si c'est une des associations qu'il préside qui finance son train de vie, qu'il le dise et qu'il abandonne les présidences car si c'est le cas, c'est totalement illégal ». ■

Rien ne va plus pour l'Association des Musulmans de Mantes-Sud (AMMS). La structure, incapable de faire face à une dette de plus de 26 000 euros pour des travaux à sa mosquée de Mantes-la-Ville, vient d'être placée en liquidation par le tribunal judiciaire de Versailles. Mais il y a peut-être plus grave.

Encore un mensonge : Il n'a pas accompagné Bruno Le Maire à Rabat

Le président de l'Association des musulmans de Mantes-sud a menti. Il n'était pas dans la délégation qui a accompagné le ministre des Finances et de l'Économie les 25 et 26 avril dernier dans la capitale marocaine, contrairement à ce qu'il affirme.



Abdelaziz El Jaouhari devrait se souvenir que, comme le dit le proverbe arabe : « la corde du mensonge est courte ». Contrairement à ce qu'il raconte à tous ceux qui l'écoutent encore, le recteur de l'Association des musulmans de Mantes-sud n'a pas pris part au déplacement de Bruno Le Maire au Royaume Chérifien fin avril.

Nous avons pu consulter la liste des participants sur laquelle Abdelaziz El Jaouhari brille par son absence. Y figurent en revanche des dirigeants d'entreprises cotées au CAC 40, des membres du service économie de l'Ambassade de France, des représentants du patronat français, des PDG de PME et même un avocat mais point de Monsieur El Jaouhari.

Lequel pourtant ne ménage pas ses manipulations pour faire croire qu'il en était. Il semble qu'il a lui-même fourni un selfie de sa personne en compagnie de Bruno Le Maire, le ministre des Finances et de l'Économie au site Euromaghreb.com. Sauf que le selfie ne date pas du dernier déplacement du ministre français au Maroc fin avril mais d'un de ses voyages antérieurs, dans lequel Abdelaziz l'a croisé au coin d'une rue. Et qu'en conséquence, Abdelaziz El Jaouhari n'a pas hésité à instrumentaliser le site pour faire croire à sa présence alors qu'il n'en était rien. Nos confrères marocains ont donc été lamentablement dupés par un individu qui ne sait plus quoi faire pour exister. À cette occasion, avec une certaine ironie, nous ferons nôtre cet autre proverbe arabe : « L'âne peut aller à la Mecque, il n'en reviendra pas pèlerin ».



Cette liquidation judiciaire ne fait-elle pas factuellement les affaires de l'Association des Musulmans de Mantes-Sud ? D'après nos informations, l'AMMS a emprunté par le passé environ 300 000 euros à l'association qui gère la mosquée Othmane Ibn Affane de Mantes-la-Jolie.



BIEN PLUS

QU'UN BAILLEUR !

Un réseau d'agences dense et un Résid manager présent dans chacune de nos résidences au service de tous nos résidents.

POISSY

La prison à l'arrêt en soutien aux agents pénitentiaires abattus

Le 15 mai, au lendemain de l'attaque du fourgon qui a coûté la vie à deux agents pénitentiaires, le personnel carcéral a organisé une journée « prison morte ». Ils pressent l'État de trouver des solutions afin de travailler dans de meilleures conditions.

AURELIEN BAYARD

« Ce qui s'est passé lundi, c'est un drame, un carnage ». Les membres du personnel de la maison centrale de Poissy sont encore en émoi le 15 mai. La veille, deux de leurs collègues ont été tués dans une scène digne des plus grands films d'action. Un commando équipé d'armes lourdes a débarqué au niveau du péage d'Incarville, puis s'en est pris au fourgon pénitentiaire dans le but d'exfiltrer Mohamed Amra, dit « la Mouche ». Toujours en fuite, celui-ci est désormais dans le viseur d'Interpol, qui a émis une notice rouge. Un membre des PREJ - les policiers rattachés aux extractions judiciaires - présent pour soutenir ses collègues pisciacais, raconte son ras-le-bol. « Ce cas-là fait la Une car des vies ont été enlevées. Mais cela nous arrive souvent » explique-t-il d'un ton exaspéré.

base de pistolets mitrailleurs ou des prises en chasse lors d'une reconstitution des faits : « Ils ont dû se réfugier dans un commissariat ! ». Le fonctionnaire aimerait surtout voir une véritable prise de conscience de la part des institutions étatiques. « Il faut s'adapter à la criminalité d'aujourd'hui, s'insurge-t-il. Les personnes ont plus peur de la loi de la rue que de la législation française. Il n'y a qu'à voir dans les tribunaux où elles refusent de balancer les noms. » À l'instar d'autres secteurs publics, le manque de moyen commence sérieusement à se faire sentir. Sur les gilets par-balles par exemple. « Aujourd'hui, nous avons des gilets lourds complètement obsolètes, entravant nos mouvements, alors qu'il existe des portes-plaques modulables avec différents niveaux de protection balistiques » analyse le membre des PREJ.

Dernièrement, des policiers lui ont narré des règlements de compte à

Au sein de la maison centrale de Poissy, les organisations syndicales



Toutes les organisations syndicales de la maison centrale de Poissy étaient présentes lors de la journée « prison morte » du 15 mai.

souhaitent plus de sécurité dans leur quotidien. Elles demandent notamment la réouverture de miradors, au nombre d'un actuellement. « Nous n'avons pas d'agressions comme en maison d'arrêt, raconte le secrétaire local de la CGT. Mais il y a de plus en plus de profils psychologiques et cela devient compliqué pour le personnel. » Son homologue de Force Ouvrière abonde en son sens : « Nous avons fait plusieurs demandes auprès de la direction interrégionale concernant les heures supplémentaires, les journées de repos, des camions avec des portes blindées, nous attendons leurs réponses ». Toutefois, les deux hommes étaient ravis de voir le soutien à leur mouvement de protestation. Une centaine

de personnes ont gonflé les rangs de leur manifestation autour de l'établissement carcéral tout au long de la journée.

De son côté l'État, par l'intermédiaire du Garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti, a promis un certain nombre d'engagements. Amélioration de l'armement des agents lors des transferts de détenus, auditions judiciaires en visioconférence ou bien utilisation de véhicules banalisés lors des transferts, des propositions bien trop tièdes selon l'intersyndicale de l'administration pénitentiaire qui avait appelé à continuer le blocage des prisons jusqu'au 17 mai. ■

EN BREF

YVELINES

Attaque du fourgon : la classe politique yvelinoise réagit

Après l'attaque d'un fourgon pénitentiaire qui a fait deux morts et trois blessés, plusieurs personnalités politiques locales ont adressé des messages de soutien aux familles des victimes.

« Ces hommes et ces femmes se dévouent au quotidien pour notre système judiciaire et carcéral, afin de réussir cet objectif difficile de garantir la sécurité dans les prisons et de favoriser la réinsertion. ». Le député Karl Olive, a fait part de ses « pensées » aux agents pénitentiaires tués le 14 mai dernier à Incarville, suite à l'attaque du fourgon pénitentiaire ayant fait 2 morts et 3 blessés. La secrétaire départementale du Parti Socialiste des Yvelines Dieynaba Diop y est également allée de son tweet sur les réseaux sociaux, qualifiant « d'abomination » l'attaque perpétrée dans l'Eure. « Les auteurs doivent être impérativement retrouvés et répondre de ces actes ignobles devant la justice », a-t-elle ajouté. Le lendemain des faits, le sénateur des Yvelines et président du Sénat Gérard Larcher a adressé « ses pensées au personnel pénitentier qui, dans l'exercice de leur mission pour l'État de droit, ont été assassinés pour deux d'entre eux, et grièvement blessés pour les autres ». ■

EN BREF

POISSY

Les lettres de la ville transformées en hôtel à insecte

Depuis le 16 mai, les lettres présentes sur le rond-point de la Maladrerie sont dorénavant des hôtels à insectes. Un moyen d'améliorer le bien-être animal selon la ville.

« Bienvenue à Poissy », même pour les petites bêtes. En effet, sur le rond-point de la Maladrerie - qui

jouxté le Centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain - le message annonçant l'en-

trée dans la cité Saint-Louis a été remplacé le 16 mai par six hôtels à insectes. Mais pour ne pas perdre ses habitants ou les visiteurs, ceux-ci prennent chacun une lettre de « Poissy ». Cette installation s'est faite sous l'égide d'Hatice Barré, élue à la biodiversité, au bien-être animal, à l'environnement et à la transition écologique. « Après 20 ans de bons et loyaux services, Poissy change ses lettres. Avec ces hôtels à insectes, plus que jamais nous méritons notre label ville et village fleuris avec trois fleurs » a-t-elle déclaré dans une vidéo disponible sur les réseaux sociaux de la Ville.

Pour le moment, le rond-point porte encore les stigmates des travaux mais il sera bientôt recouvert d'une prairie composée de fleurs et de plantes mellifères. ■



Après 20 ans de bons et loyaux services, les lettres de la Ville changent sur le rond-point de la maladrerie. Elles ont été remplacées par 6 hôtels à insectes.

ACHERES

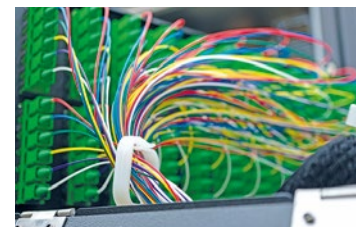
Fibre optique vandalisée : plus de la moitié des connexions rétablies

La Mairie d'Achères, qui a fait remonter la situation à l'opérateur Bouygues Telecom, a annoncé qu'environ 360 connexions sur 602 ont pu être rétablies, le 17 mai dernier, suite à l'acte de vandalisme ayant touché les armoires fibre de la commune.

Au début du mois de mai, des actes de vandalisme ont été constatés sur des armoires fibre aux quatre coins de la commune d'Achères, provoquant la coupure de la connexion internet de centaines de foyers se fournissant auprès de l'opérateur Bouygues Télécom (voir notre édition du 15 mai). « Informée de ces faits, votre équipe municipale a immédiatement été constater sur le terrain et fait remonter cette situation à l'opérateur afin de régler le plus vite possible cette situation, inacceptable pour les administrés » a réagi la Mairie suite aux dégradations.

Selon les informations de la municipalité, qui est restée en contact avec l'opérateur, environ 360 connexions sur 602 ont pu être rétablies. Cependant, parmi les clients encore impactés, 153 font partie du plan

de reprise XP fibre sur lequel l'opérateur ne peut pas intervenir pour des raisons techniques. Ce dernier a confirmé « être en contact permanent avec XP fibre pour faire réaliser les réparations le plus rapidement possible ». En attendant, Bouygues Télécom a annoncé des mesures exceptionnelles, comme l'augmentation de l'offre 4G des abonnés encore impactés, ainsi que sa volonté de porter plainte contre X. ■



De nombreux habitants se sont plaints de la coupure de jarretières optiques et du forçage des armoires dans différents secteurs de la ville.

VILLENES-SUR-SEINE

Jusqu'à samedi, des lots à gagner chez vos commerçants

À l'occasion du Printemps des commerçants, les Villennoises et Villennois peuvent tenter de remporter des cadeaux dans les boutiques du centre-ville jusqu'à ce samedi 25 mai.

Depuis le 18 mai dernier, le « Printemps des commerçants » permet aux habitants de Villennes-sur-Seine de tenter leur chance pour remporter de nombreux lots auprès des commerçants du centre-ville. Jusqu'à ce samedi, il est possible de remplir un bulletin de participation, disponibles dans les boutiques participantes, afin de tenter sa chance et, peut-être, de remporter l'un des lots proposés.

On retrouve notamment des places pour le dîner karaoké du bistrot de la place (1^{er} juin), pour le spectacle de danse « Michael Jackson » (8 et 9 juin à Poissy), des petits déjeuners de la boulangerie Les Villennes Gourmandes, 2 repas au nouveau restaurant « Le bouchon des bouchers », ou encore de nombreux bons de réductions chez vos commerçants. Le tirage au sort aura lieu à l'occasion d'un apéro ce samedi, de 11h à 12h sous la Halle du marché. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-VILLE

Le climat anxigène n'a pas eu raison de la fête foraine

Malgré les nombreux vents contraires de ces dernières semaines, la fête foraine de la Pentecôte a bien pu se tenir sans encombres du côté de Mantes-la-Ville. Ni les affrontements entre bandes rivales, ni les menaces de manifestation des forains n'ont eu raison de ce week-end festif pour les jeunes de la commune, qui ont pu profiter des manèges et animations, du 17 au 21 mai jusqu'à 21h (voir notre édition du 1^{er} mai). Seul regret pour les Mantevillois : l'absence du traditionnel feu d'artifice. Mais ce sera pour l'année prochaine. ■

EPONE

Un grand nettoyage de printemps organisé

Le Conseil municipal des Enfants organise un nettoyage de printemps le 29 mai. Rendez-vous sur la place de l'Église pour nettoyer la commune.

Le Conseil municipal des jeunes d'Épône s'engage à maintenir leur ville propre. C'est pour cela que les jeunes édiles ont organisé le 29 mai, de 9h30 à 12h un grand nettoyage de printemps. Durant cette matinée de ramassage des déchets, les habitants sont invités à se joindre à eux pour nettoyer la commune des incivilités.

Le matériel de ramassage fourni par la Ville

Il vous faudra alors vous munir d'un gilet jaune tandis que le matériel pour ramasser les déchets sera fourni par la Ville (gants, pinces et poubelles). Par ailleurs, ce grand nettoyage de printemps sera encadré par un adulte et les participants seront répartis par groupe et par secteur directement sur place. Le point de départ est sur la place de l'Église. ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 21 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 166 000 euros TTC*

Offres spéciales sur demande

Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T3 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles



LIMAY

Avec Le marché pop', plus de 600 personnes ont bénéficié de produits frais et locaux

Le Secours populaires des Yvelines organisait son deuxième marché solidaire, le mercredi 15 mai dernier à Limay, permettant à 149 foyers d'acheter des produits de qualité à moindre frais.

■ MAXIME MOERLAND

Après une première édition réussie du côté de Trappes fin mars, le Secours populaire des Yvelines a choisi l'espace culturel Christiane Faure de Limay pour organiser son deuxième Marché pop', le mercredi 15 mai dernier. Le principe est simple : permettre aux 149 foyers inscrits aux antennes de Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Chanteloup-les-Vignes de faire leurs courses dans un marché éphémère rassemblant des producteurs locaux, et ce à moindre frais.

Moyennant une participation de 5 euros, plus de 600 personnes ont pu se procurer un panier moyen d'environ 30 euros avec toute sorte de produits alimentaires labellisés de qualité, majoritairement de fruits et légumes frais. « Depuis 2 ans, nous tissons des liens avec les producteurs locaux, et là nous avons eu un soutien financier qui nous a permis d'acheter des produits et du matériel », explique Aline, secré-

taire départementale du Secours populaire et coordinatrice de ces marchés éphémères.

Parmi les producteurs présents, on pouvait retrouver la Bergerie nationale de Rambouillet, l'Huilerie de la Plaine de Versailles ou encore Les ruchers de l'Abbaye de Port Royal des Champs, de Magny-les-Hameaux. Ce dernier proposait même un stand de démonstration de ruche d'intérieur, tandis qu'à quelques mètres de là, une infir-

mière bénévole du Secours populaire prodiguait des conseils en matière de nutrition.

« L'alimentaire reste une porte d'entrée au Secours populaire, avec ensuite l'accès au droit, à la culture, au sport ou aux vacances », ajoute Eugénie, chargée de mission à la Fédération du Secours Populaire. Le samedi 25 mai sera justement lancée la campagne départementale des vacances de l'association, avec pas moins de 600 jeunes qui pourront se rendre à Thoiry. Quant au Marché pop', il sera du côté de Conflans-Sainte-Honorine le 19 juin prochain, avant de se rendre aux Essarts-le-Roi le 29 octobre. ■



Une troisième édition du Marché pop' sera organisée à Conflans-Sainte-Honorine le 19 juin prochain.

■ INDISCRETS

Bientôt des vélos sur l'A13 ? L'idée peut paraître saugrenue, mais elle a bel et bien été proposée par l'association « Mieux se déplacer à bicyclette » (MDB) à la Préfecture de Paris. C'est via un courrier envoyé le lundi 13 mai que le collectif a évoqué l'ouverture aux vélos et aux piétons du tronçon de l'autoroute dans le sens Paris-province, entre la porte d'Auteuil et Vaucresson dans les Hauts-de-Seine, le temps des travaux de réfection de l'ouvrage au niveau du viaduc de l'A13. En effet, le trajet Versailles-Paris à vélo via l'autoroute se fait en seulement 30 minutes, contre 1 heure via le réseau de pistes cyclables. Si la Préfecture n'a pas réagi à la demande à l'heure où nous écrivons ces lignes, il y a peu de chance que celle-ci soit acceptée. La Direction des routes d'Île-de-France a d'ailleurs rappelé que l'interdiction d'accès des piétons et cyclistes à une autoroute était inscrite au Code de la Route, sans parler de la présence d'engins de chantier, peu compatible avec la circulation de vélos. ■

Depuis ce lundi 20 mai, Île-de-France Mobilités a lancé son « Challenge validation », à destination des usagers des transports en commun franciliens. Cette initiative a pour but... d'inciter les voyageurs à valider leurs titres de transports, et ainsi remporter des places pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 si l'objectif du nombre de validations est atteint de manière collective. On imagine déjà les fraudeurs abattus face à cette mesure choc... ■

On a failli connaître un remake du film d'animation *Madagascar*, au Val-Fourré. Alors que des chauffés ont éclaté avec la police nationale suite au contrôle et à l'interpellation d'un conducteur de scooter, qui a calé alors qu'ils s'adonnaient à un rodéo urbain, des individus du quartier auraient tenté de libérer des animaux du cirque situé à proximité du stade nautique Didier Simond, rapporte 78Actu. Parmi les bêtes du cirque Antonio Zavatta, on retrouve notamment cinq lions et plusieurs tigres, de quoi attirer l'attention des forces de l'ordre qui ont rapidement sécurisé les lieux. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer suite à cette nuit de tensions. ■

Coup de frein pour les trottinettes en libre-service. L'opérateur Tier Mobility a annoncé son retrait de 5 communes des Yvelines, dans un article paru sur 78Actu : Buc, Saint-Nom-la-Bretèche, Le Mesnil Saint-Denis, Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse. La raison ? Une trop faible fréquentation au sein des dites villes, qui ne permettait pas à l'opérateur d'atteindre son seuil de rentabilité. Flavien Mateo, responsable des relations villes Île-de-France pour TIER Mobility, a cependant souligné que le service était bel et bien adopté sur d'autres territoires, comme à Bougival, Saint-Cyr-l'École ou encore l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. ■

■ EN BREF

LIMAY

La déchetterie fermée du 3 au 14 juin

En raison de travaux de modernisation, la déchetterie de Limay sera fermée du 3 au 14 juin les jours de semaine, mais restera cependant ouverte le week-end des 8 et 9 juin.



Pendant cette période, les autres déchetteries de la communauté urbaine restent ouvertes et accessibles à tous les habitants du territoire.

À compter du 5 août, la déchetterie de Limay va s'équiper d'un tout nouveau dispositif de lecture de plaques minéralogiques. Sur simple inscription préalable et unique, les usagers n'auront plus besoin de présenter leurs justificatifs de domicile ou autre badge à chaque passage, à l'image de celles de Mantes-la-Ville, Gargenville et Aubergenville.

En raison des travaux nécessaires à l'installation du dispositif, la dé-

chetterie de Limay sera fermée du 3 au 14 juin pendant la semaine, mais sera toutefois accessible le week-end des 8 et 9 juin. La seule formalité qui restera à effectuer pour les usagers : s'inscrire et enregistrer son véhicule. Vous pouvez effectuer cette démarche dès à présent sur le site gpseo.fr, ou via un formulaire papier disponible directement à la déchetterie. Vous devrez fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la carte grise du ou des véhicules à enregistrer. ■

■ EN BREF

LIMAY

Récupérez vos passages à hérissons

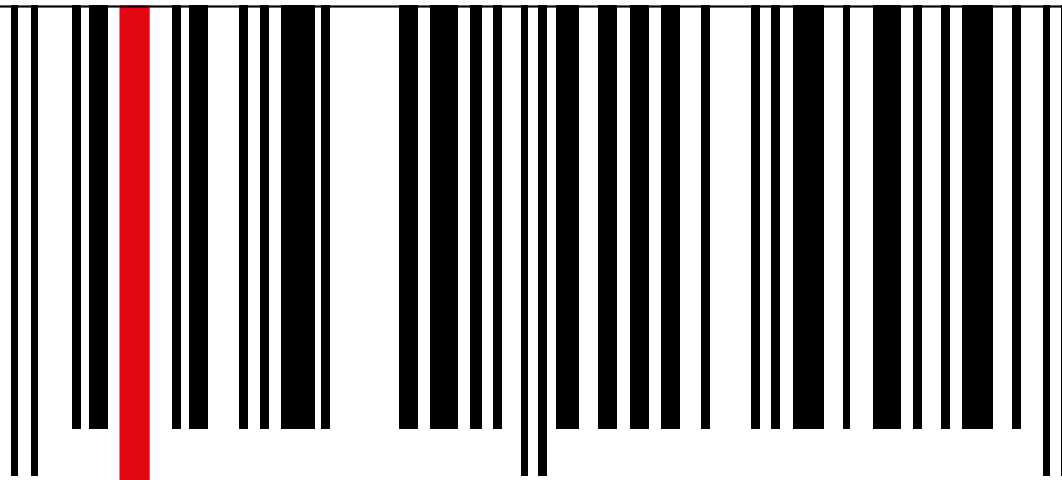
Depuis le lundi 13 mai, les Limayennes et Limayens peuvent récupérer gratuitement leur passage à hérisson depuis l'accueil de la Direction des Services Techniques, conformément au projet lauréat du dernier budget participatif.

Le projet avait convaincu les votants lors du budget participatif 2023 de la commune : installer des passages à hérissons sur les clôtures des particuliers, afin de préserver l'espèce de ces petits mammifères qui se nourrissent de nuisibles. En effet, leur population est en fort déclin depuis plusieurs années. En installant un passage sur votre clôture, vous permettez donc aux hé-

rissons de circuler en toute sécurité. Ces équipements faciles à installer sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Direction des Services Techniques de la Ville, au 80 rue des coutures à Limay. Une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile vous seront demandés. Attention, si votre jardin est mitoyen, l'accord des deux propriétaires sera nécessaire. ■



Un tutoriel est disponible sur le site de la Ville afin d'installer correctement les passages.



Chez U,
pour trouver
moins cher,
suivez la flèche.

0€
,85

PRIX MINI



Retrouvez plus de **450 produits PRIX MINI** en exclusivité dans nos magasins U participants, comme par exemple les cookies nature aux pépites de chocolat PRIX MINI à 0,85€ le paquet de 200 g soit 4,25€ le kg.

Prix valable du 20 au 25 mai 2024.

HYPER U

SUPER U

U *express*

Coopérative U Enseigne. SA coopérative à capital variable. Parc Icade - 20 rue d'Arcueil - CS10043 - 94533 Rungis. R.C.S. 304 602 956 CRÉTEIL - Année 2024 - AUSTRALIEGAD

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

LES MUREAUX

De nouveaux équipements sportifs connectés en ville

15 machines de street workout, un nouveau terrain dédié au basket 3vs3, la municipalité des Mureaux inaugurerait ses nouveaux équipements le 14 mai. Et pour parfaire son offre sportive, elle s'est également alliée avec une application mobile.

■ AURELIEN BAYARD

Cela fait déjà trois mois que ces équipements sont présents dans la commune mais la Ville des Mureaux attendait les beaux jours pour l'inauguration officielle. C'est donc chose faite le 15 mai, sauf que la météo avait décidé d'être capricieuse : la grisaille et une légère bruine ont donc accompagné les officiels présents pour cette cérémonie sur les bords de Seine. Qu'importe, Fran-

çois Garay, l'édile muriautin, reste ravi de pouvoir présenter les 15 machines de street workout présentes le long du fleuve : « Il sont souvent présents dans les quartiers où il y a eu des rénovations urbaines. Là, c'était important de les implanter dans un endroit où il y a beaucoup de passage. » Le maire invite même la population des alentours – « de Mantes-la-Jolie jusqu'à Versailles » – à prendre son sac

de sport afin de travailler ses abdos-fessiers. « Les JO arrivent bientôt, je ne pense pas que vous réussirez à vous qualifier pour les épreuves, mais cela sera déjà bien pour votre santé » s'amuse l'édile.

Par ailleurs, ces nouveaux équipements font partie d'un tout. La Mairie s'est payé les services de Jooks, une application de tourisme sportif, pour 25000 euros sur 3 ans. L'utilisateur peut ainsi s'engager sur trois parcours – bientôt 5 – à travers la cité muriautine afin d'entretenir son corps et son esprit. « C'est un moyen de valoriser le patrimoine local » souligne Damien Vignier, adjoint préposé au sport. En effet, ils permettent de relier les différents lieux d'intérêts de la ville, du parc du Sautour à la forêt de Verneuil-sur-Seine en passant par l'éco-quartier Molière. En marge de cela, le nouveau terrain de basket de basket 3vs3, situé à côté du city stade Paul Curin, a été également présenté. Celui-ci, ainsi que les équipements de street-workout, ont coûté 200000 euros, dont la moitié a été financée par la Région et un quart par l'Agence Nationale de Santé. Ils s'inscrivent surtout dans un projet plus global puisqu'un gymnase en plein air doit sortir de terre dans un an au niveau de l'ancien gymnase Pierre-Brossolette. ■



Même le maire DVG François Garay a démontré la fiabilité des nouveaux équipements en les essayant.

LAGAZETTE YVELINES

■ EN BREF

ANDRESY

Le projet lauréat du budget participatif sort de terre

Les travaux de végétalisation des bords de Seine ont démarré la semaine dernière du côté d'Andrésy, avec la pose d'une première clôture en ganivelle.



VILLE D'ANDRESY

Le budget alloué au projet est de 8 000 euros.

Au début de l'année 2023, la municipalité d'Andrésy soumettait 9 idées au budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France. La semaine dernière, les travaux du projet lauréat ont enfin débuté, avec le lancement de la re-végétalisation des bords de Seine et des plantations sur plusieurs tronçons de la promenade longeant la Seine.

La société chargée du chantier est arrivée le mardi 14 mai au matin

pour poser la première clôture en ganivelle sur les bords de Seine. La prochaine étape ? La végétalisation des parterres, avec des plantes grimpanes.

« La Municipalité souhaite revégétaliser les bords de Seine qui ont été sanctuarisés, mais la Nature n'y a pas retrouvé sa place, précise la Mairie. Cette reconstruction écologique propose gîte et couvert à la biosphère des bords de Seine ainsi qu'un lieu de promenade végétalisée ». ■

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

L'ouverture du nouveau parc Nelson Mandela se précise

Les 6 premiers hectares aménagés de ce nouveau parc urbain, qui fait face à l'école des Bords de Seine, seront accessibles aux habitants au début du mois de juin.

Des années, plus tard, il est enfin en voie d'achèvement : le parc urbain Nelson Mandela s'apprête à ouvrir

ses portes aux Carriéroises et Carriérois. Ou du moins, une partie de celui-ci : en effet, les 6 premiers

hectares aménagés du lieu seront prêts au début du mois de juin.

Ce parc urbain, qui s'étendra sur 10,4 hectares au total, « sera l'élément fédérateur entre les nouveaux quartiers et la ville historique », et « les reliera à la Seine en passant par le Parc du Peuple de l'herbe », précise la Maire. Situé face à l'école des Bords de Seine, il offrira des traversées entre les quartiers est et ouest, animées par l'aménagement de plateformes aux thématiques différentes, du city-stade aux grands jeux sur des surfaces souples, en passant par des parcours sportifs et des espaces de repos ou de pique-nique.

City-stade et grands jeux

À terme, le parc va offrir un grand espace de nature en pleine ville, avec de nombreux arbres, des espaces engazonnés, des bosquets et des clairières favorisant la biodiversité. ■



La Ville précise que le parc et ses équipements ne sont pas encore ouverts au public.

VILLE DE CARRIERES-SOUS-POISSY

CARRIERES-SOUS-POISSY

Contre les rodéos sauvages, la Ville lance un dispositif d'appel à témoins

La municipalité lance un nouveau dispositif totalement anonyme, « Stop aux rodéos ! », afin de mettre fin à ces agissements dangereux et irrespectueux.

La Mairie veut mettre un coup de frein sur les nuisances provoquées par les rodéos urbains. Depuis quelques jours, le nouveau dispositif « Stop aux rodéos ! » permet aux riverains ayant des informations sur les lieux de stockage d'engins motorisés de les transmettre de manière anonyme à la Police municipale.

Un service anonyme

En transmettant des renseignements pratiques tels que les heures et les plaques d'immatriculations desdits véhicules, ils faciliteront le travail de la police qui interviendra ainsi en amont. Par ailleurs, pour ceux sans plaque d'immatriculation, la Police fera le lien avec le bailleur puisqu'ils sont souvent situés dans

les parties communes ou boxes non loués des immeubles.

« Grâce aux renseignements recueillis à l'adresse stop-rodéos@carrieres-sous-poissy.fr, cet outil à l'anonymat garanti, nous entendons mettre fin à ces nuisances insupportables pour les Carriérois et éviter des courses-poursuites dangereuses » explique Eddie Ait. ■



ILLUSTRATION/LA GAZETTE YVELINES

Le maire carriérois Eddie Ait veut mettre un stop au rodéo urbain grâce à l'appui de sa population.

MANTES-LA-JOLIE

La poste de Gassicourt va fermer ses portes le 1^{er} juillet

Au 1^{er} juillet prochain, la Poste de Gassicourt ne sera plus qu'un souvenir pour ses clients. La direction a décidé de la supprimer sans trouver en face d'elle une municipalité résolue à obtenir son maintien. Avec cette disparition, c'est un service public de plus qui s'efface.

■ SALONIC BRAMUDA

Trois moins un égale deux ! Des trois bureaux de poste actuellement ouverts à Mantes-la-Jolie, il n'en restera bientôt plus que deux. Le 1^{er} juillet prochain l'agence du quartier de Gassicourt fermera ses portes. Sans que Raphaël Cognet ne se manifeste et pas beaucoup plus Nathalie Aujay, son adjointe au maire notamment chargée de la dynamisation commerciale. Pour le coup, il s'agit plutôt là d'une dilution commerciale à laquelle les Mantais assistent impuissants.

Pour faire semblant d'avoir fait quelque chose, l'élue défend l'attitude de la Poste en vantant les mérites d'une épicerie et d'un bar qui vont tenter tant bien que mal de faire le travail de la Poste, ce qui n'arrange pas les riverains. « J'étais très heureux d'avoir une Poste dans mon quartier, surtout que j'y dispose d'un compte » tonne Roger, septuagénaire bon pied bon œil qui se dit déçu par l'équipe municipale : « On pensait qu'ils se battraient pour défendre notre Poste mais on voit bien

qu'il ne s'est rien passé. Le problème c'est qu'on a aujourd'hui un maire qui ne pèse rien. Même s'il a passé quelques coups de fil et écrit quelques lettres à la direction de la Poste, on voit bien le résultat. On n'a plus qu'à prendre le bus pour aller en centre-ville ou au Val-Fourré. En plus, moi quand j'ai besoin d'argent, je n'en tire pas avec ma carte. D'ailleurs, est-ce que quelqu'un sait si le distributeur va rester ? ».

Quant aux syndicats, ils sont fous de rage. Il semble bien que ce soit par la presse que la CGT a appris cette fermeture. Les salariés vont probablement être affectés, pour les uns au bureau du centre-ville, pour l'autre à celui du Val-Fourré, ce qui ne les enchante pas.

Le bureau de Gassicourt, de par sa situation, avait la réputation d'être le plus agréable de la sous-préfecture.

La volonté de la direction de la Poste de fermer ce bureau très fréquenté conjuguée au manque de combativité de la municipalité sur le sujet fait un peu plus reculer le service public dans une ville où la population y est tout particulièrement attachée et en a sans doute beaucoup plus besoin qu'ailleurs. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

18 000 euros de formation !

18 000 euros de dépenses de formation que s'est octroyé le Ravi des Martrains en 2023. C'est le lièvre levé par JL Santini lors du dernier Conseil Municipal de Mantes-plus-si Jolie qui examinait le compte administratif c'est à dire les vrais chiffres de la gestion municipale, par ailleurs alarmants, sur lesquels nous reviendrons dans un prochain numéro de votre journal préféré.

18 000 euros, plus qu'un SMIC annuel, plus que le salaire moyen d'un employé de la ville qu'il prétend diriger.

18 000 euros ! Pour se former afin de pallier son incompétence devenue notoire au fil des chantiers inachevés, des commerces ruinés, des investissements commencés comme le square Brioussel qu'il avait inauguré en fanfare il y a moins de 5 ans, des employés démotivés et démissionnaires, de la saleté jamais chassée ? Que nenni !

18 000 euros versés à une entreprise dont le métier principal est d'aider à trouver un nouvel emploi à partir d'un bilan de compétences... Est-ce à dire que le Prince de Mantes sentant monter la colère de ses faquins de sujets s'apprête à se carapater ?

C'est surtout 18 000 euros pris sur nos impôts qui auraient pu être économisés parce que les citoyens de cette commune ont fait le bilan d'incompétence de leur soi-disant premier magistrat et attendent avec impatience 2026 afin de le lui signifier : et pour ça ils ne demanderont pas 18 000 euros !!!

Nb : mandat de maire + vice président CU = 7 000 euros par mois soit le plafond + voiture de fonction assurance et essence payée, soit un bon 700 euros par mois + 1 100 euros par mois de frais votés par le Conseil + 1 500 par mois de formation soit un total de plus de 10 000 euros par mois. Tout ça pour ça !! ■



Le bureau de Gassicourt, de par sa situation, avait la réputation d'être le plus agréable de la sous-préfecture.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE

Repas livrés : La ville ne facture pas les seniors depuis 7 mois

S'il fallait une preuve supplémentaire de la manière dont est gérée Mantes-la-Jolie là-voilà. Depuis octobre dernier, les seniors qui bénéficient du service de livraison de repas à domicile n'ont pas réglé leurs factures. Et pour cause : la ville ne leur a pas fait parvenir la note.

Si ce n'est pas une pétaudière, ça y ressemble étrangement. Depuis le changement de prestataire en octobre dernier, les seniors qui se font livrer leurs repas à domicile n'ont pas eu à déboursier ou plutôt n'ont pas pu déboursier le moindre centime malgré le service rendu. La faute à la ville qui ne leur fait pas parvenir de facture. Sauf que la ville règle elle de son côté les repas au prestataire Saveurs et Vie qui a remplacé Elior le 1^{er} septembre dernier.

Bilan de l'opération, alors que la ville doit serrer les cordons de la bourse, elle s'autorise cette fantaisie comptable qui lui coûte très cher. Bien entendu, comme c'est souvent le cas en pareille situa-

tion, le bouc émissaire est tout trouvé. « C'est un problème informatique » avance la ville qui en sept mois n'a visiblement pas été en capacité de le régler.

Cette situation, au-delà de l'aspect financier, suscite quand même des questionnements et non des moindres. Le CCAS (centre communal d'action social) revu et corrigé qui avait été présenté en son temps comme la solution quasi miraculeuse montre ses limites.

Autre sujet d'importance, le stress généré chez les seniors par cette situation : « La ville ne se rend pas compte que c'est très anxiogène pour les anciens. Le fait de ne pas pou-



« La ville ne se rend pas compte que c'est très anxiogène pour les anciens. Le fait de ne pas pouvoir s'acquitter de leur repas plonge certains d'entre-eux dans l'anxiété. C'est le cas dès qu'on les met dans une situation anormale » explique un spécialiste de cette tranche d'âge.

voir s'acquitter de leur repas plonge certains d'entre-eux dans l'anxiété. C'est le cas dès qu'on les met dans une situation anormale » explique un spécialiste de cette tranche d'âge

« Et puis, il ne faut pas non plus faire abstraction des difficultés chez certains à gérer leurs budgets. Parmi les « bénéficiaires » bien involontaires, certains ont de toutes petites

retraites. Ils vont devoir déboursier soit d'un coup 8 mois de repas, soit ce qu'ils doivent va être étalé dans le temps mais ça va être de toute façon très désagréable pour eux ». ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Hématome de 6 cm, arcade ouverte... 18 mois de prison pour le mari violent

Le 14 mai, une dispute éclate entre un homme de 34 ans et sa concubine à Conflans-Sainte-Honorine. Durant cette dispute, celui-ci lui a mis un poing dans la figure qui l'a profondément marquée. Il a été donc condamné à 18 mois de prison.



Ce n'est pas la première fois qu'il lève la main sur elle. Déjà en décembre 2022, il avait écopé de 3 ans d'emprisonnement dont 18 mois de sursis pour des faits similaires.

appelle la police, maman à le visage en sang... elle est défigurée... quand est-ce qu'ils [la Police] arrivent ? Lorsque le juge brandit les clichés, la détresse de la jeune fille devient parfaitement compréhensible : sur la joue gauche, un hématome de 6 cm de diamètre et l'arcade sourcilière est ouverte. Ce n'est pas la première fois qu'il lève la main sur elle. Déjà en décembre 2022, il avait écopé de 3 ans d'emprisonnement dont 18 mois de sursis pour des faits similaires. Le trentenaire les purgeait actuellement avec un bracelet électronique. Un temps séparé, ils avaient fini par se remettre en couple quelques mois plus tard.

Par la voix de l'administratrice ad hoc (une personne désignée pour représenter un mineur dans certaines procédures), l'adolescente révèle que les actes de violences entre ses parents sont légion et que chacun souffre de problèmes d'alcool. Avocats et procureurs s'accordent pour protéger surtout les enfants de toute cette violence. Contrairement à 2022, le juge prononce une interdiction de rentrer en contact durant trois ans. Par ailleurs, l'homme devra régler 800 euros à l'adolescente pour préjudice moral et physique et écope de 18 nouveaux mois d'emprisonnement. ■

Le 14 mai, il n'est même pas 9h quand un couple d'une trentaine d'années commence à se disputer. La femme reproche à son concubin de l'avoir trompée il y a 6 ans, chose que celui-ci a avoué il y a quelques mois. Elle n'arrive pas à passer l'éponge et déjà la veille « une scène » avait eu lieu sur les quais de Seine. Ensemble, ils s'occupent de 3 enfants : une adolescente de 14 ans - fruit d'une précédente relation de la mère et qui n'a plus de contact avec son père - un garçon de 10 ans et une petite fille d'à peine quatre mois. Celui du milieu vient de partir au collège mais l'adolescente s'occupe de sa petite sœur qu'elle tient dans les bras. Mais devant les cris et les hurlements, elle intervient. Sans le vouloir, son beau-père lui met une gifle, elle tombe à la renverse mais protège le bébé dans sa chute. Ouf, il n'a rien.

Les deux adultes continuent de s'invectiver. La Conflanaise d'1 m 59 fait ce qu'elle peut pour tenir tête à cet homme de 20 cm de plus qu'elle. Agacé, il lui décoche une droite. L'aînée de la fratrie envoie alors 3 sms à sa grand-mère : « Mamie,

MANTES-LA-JOLIE Arrêtés en flagrant délit de vol d'une Clio

Deux hommes ont été arrêtés par la BAC de Mantes-la-Jolie le 7 mai alors qu'ils tentaient de voler une Renault Clio. Ils ont été condamnés à 6 et 12 mois d'emprisonnement.

La Clio a l'air d'avoir le vent en poupe mais pas que chez les acheteurs, également chez les voleurs. Après un gang qui s'amuserait à voler les roues de la citadine Renault au niveau de Vélizy - une informa-

tion révélée par *Le Parisien* - deux hommes de 19 et 37 ans ont tenté de voler le véhicule entier dans la nuit du 6 au 7 mai. La voiture était garée au 21 rue d'Alsace à Mantes-la-Jolie.



Ils essaient de mettre en place un sketch : les deux déclarent ne pas se connaître... ce que contredisent leurs téléphones portables.

Leur méfait a été mis à mal grâce à un Mantais qui passait par là. Voyant ce qui se tramait, il contacte la police qui arrive rapidement sur les lieux. Sur place, les forces de l'ordre constatent la présence du jeune adulte avachi sur le siège conducteur - dont la vitre était brisée - tandis que son complice avait l'air de faire le guet. Ils sont directement placés en garde à vue.

Ils essaient de mettre en place un sketch. Le plus jeune assure que la voiture était déjà fracturée et qu'il s'était posé pour fumer. Quant à l'autre, il rejette toute implication. Mais surtout les deux déclarent ne pas se connaître... ce que contredisent leurs téléphones portables. En effet, en déverrouillant l'un des smartphones, un selfie des deux compères est découvert dans les photos.

Ils finissent par être déférés au tribunal judiciaire de Versailles. Ils ont écopé respectivement de 12 et de 6 mois d'emprisonnement avec maintien en détention. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Il achète une voiture pour sa sœur et finit au tribunal

Parti à Conflans-Sainte-Honorine pour acheter un véhicule afin de faire une surprise à sa petite sœur, un jeune homme de 25 ans a été arrêté le 14 mai car son permis était annulé et la voiture pas assurée.

Le geste est louable, la manière moins. En janvier 2024, un jeune homme de 25 ans voit son permis de conduire être annulé par le tribunal de Bobigny pour conduite sous stupéfiant et sous alcool. Cela ne l'empêche pas de travailler avec sa petite sœur le matin et d'être livreur Uber Eats - en scooter 50cc - le soir. Par reconnaissance envers sa sœur, il décide de lui acheter une voiture, une fiat Punto datant de 2012 pour une somme de 400 euros.

Le vendeur est un de ses amis et habite Conflans-Sainte-Honorine. Sauf qu'au moment où il part avec, le 14 mai, il passe par la place de la Liberté et ne met pas son clignotant pour tourner. Et pour cause, celui-ci ne fonctionne pas. Une

patrouille passant par-là remarque son infraction et arrête le jeune homme.

Il décide d'avouer directement qu'il n'a plus son permis et les deux agents remarquent également que la voiture n'a pas d'assurance. Ils en profitent pour effectuer un test salivaire qui décèle la présence de cannabis. Résultat, l'homme de 25 ans finit en garde-à-voir puis au tribunal de Versailles en vue d'une comparution immédiate.

Déjà connu des services de la justice, il purgeait déjà 10 mois de prison ferme de manière aménagée de sa précédente condamnation de janvier. Il a écopé de 6 mois en plus. ■



Alors qu'il conduisait sans permis, un jeune homme de 25 ans a été arrêté à cause d'un clignotant défaillant.

MANTES-LA-JOLIE Excédé, il s'en prend à sa femme

Le 24 avril, un Mantais a frappé sa femme de plusieurs coups de pied et coups de poing alors que leurs enfants étaient présents dans l'appartement. Il a été condamné à huit mois de prison avec sursis et a indemnisé ses enfants à hauteur de 300 euros chacun.

Depuis plus d'un an et demi, un Mantais de 50 ans est sous anxiolytique suite à son agression dans un bus. Toujours en syndrome de stress post traumatique, il ne travaille plus et reste chez lui quasiment à longueur de temps. Sa femme commence à en avoir marre de le voir si apathique et le somme de reprendre sa vie en main. Le 24 avril, après une nouvelle remontrance de son épouse, il s'énerve, la frappe derrière la tête à coups de poing et dans le ventre à coup de pieds, alors que leurs trois enfants sont juste dans une pièce à côté. Suite à cet acte, il finit par se rendre lui-même au commissariat de Mantes-la-Jolie. Lors de sa garde-à-voir, il se justifie en déclara-

rant que c'est la faute de sa femme, qu'elle le rabaisse tout le temps. Cependant, il finit par admettre qu'il n'aurait jamais dû faire cela.

À la barre du tribunal de Versailles le 16 mai, il dit que les disputes n'atteignent jamais ce niveau de violence. Pourtant, les auditions des enfants par l'administratrice ad hoc montrent que ce n'est pas la première fois, celui du milieu précisant même que « c'est maman qui a pris le plus ». La cour décide donc de le condamner à 8 mois de prison avec sursis ainsi qu'une indemnité de 300 euros pour chaque enfant. Le couple a prévu de divorcer, « il faut le faire pour les enfants » avait soufflé le Mantais à la barre. ■

CEUX QUI SE DEMANDENT ENCORE QUI EST LE MOINS CHER DOIVENT VIVRE SUR UNE ÎLE DÉSERTE.



E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.



VÉRIFIEZ QUI EST LE MOINS CHER
PRÈS DE CHEZ VOUS SUR
WWW.QUIESTLEMOINSCHER.LECLERC

*Comparaisons de prix moyens sur un total de 5 810 produits de marques nationales relevés du 08/04/2024 au 20/04/2024 dans 360 magasins des 9 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 6 273 m², Lidl 1 280 m², Aldi 890 m², magasins U 3 908 m², Intermarché 3 478 m², Auchan 9 467 m², Carrefour 7 963 m², Cora 9 092 m² et Carrefour Market 3 117 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.ouestlemoinscher.leclerc

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Le CSM Rosny obtient à nouveau le label argent des écoles féminines de football

Le 15 mai, la section féminine du CSM Rosny-sur-Seine a reçu de la part du District des Yvelines le niveau argent du label des écoles féminines de football. Valable durant trois saisons, il vient récompenser toutes les actions mises en place depuis dix ans.

■ AURELIEN BAYARD



Pour la troisième fois de son histoire, la section féminine se voit remettre le label des écoles féminines de football.

U13F par envie irréprouvable d'être toujours au contact du terrain. Sous son impulsion, la parité a été instaurée dans les statuts de l'association et les joueuses représentent 14 % des pratiquantes, nettement plus que la moyenne constatée au sein des clubs du 78 (9 %).

Toutefois, Tiana ne souhaite pas se reposer sur ses lauriers. Le CSM Rosny-sur-Seine compte quasiment toutes les sections féminines, seules les U18F manquent à l'appel : « C'est compliqué car c'est la tranche d'âge juste après le lycée, au moment où beaucoup se concentrent sur leurs études ». La co-présidente laisse

donc la porte grande ouverte pour les jeunes filles voulant taquiner la gonfle, il n'y a ni de détections ni de sélections, seule l'envie de jouer est indispensable. Le président du district des Yvelines est même prêt à faire des concessions. « Un club ne peut pas réaliser plus de 6 mutations par an (transfert entre deux clubs amateurs, Ndlr), explique-t-il. Mais si tel est le cas, nous pouvons les intégrer dans un championnat, juste les points de leur rencontre ne seront pas comptés. » Autre défi, la section sénior féminine : 3^{ème} en Départementale 1 cette saison, elle vise la montée en régionale pour l'exercice suivant. ■

de Rome à Lyon. Engagé au sein du Masters 1000 de la capitale italienne, il a fait sensation en éliminant le 6^{ème} mondial et tête de série n°4 Andrey Rublev (3-6, 6-3, 6-2) le lundi 13 mai dernier, grâce à sa performance remarquable qui a eu raison des nerfs du Russe.

Malheureusement, son parcours s'est arrêté dès le tour suivant, en 8^{èmes} de finale, lorsqu'il a croisé la route du futur finaliste Nicolas Jarry (7-5, 6-3). Mais son entrée dans le tournoi de Lyon, ce dimanche 19 mai, a confirmé les promesses romaines : le natif de Poissy a dominé Richard Gasquet au 1^{er} tour (6-4, 6-4), à une semaine du tableau principal de Roland-Garros. Ses récentes performances sur terre battue lui ont valu une entrée fracassante dans le top 100 du classement ATP (91^{ème}), et le statut d'attraction Française à suivre lors de la quinzaine francilienne qui démarre ce dimanche. ■

Complètement mordue de ballon rond, elle est arrivée il y a de cela 10 ans pour y inscrire sa fille. Elle a ensuite créé la section féminine puis gravité les échelons, passant de coach jusqu'à atteindre la tête du club en 2021. « Le football c'est ma passion, tout le contraire de mon mari » s'amuse celle qui entraîne les

TENNIS

Alexandre Müller, le Pisciacaï qui a fait tomber le n°6 mondial à Rome

Le natif de Poissy a fait tomber Andrey Rublev au 3^{ème} tour du Masters 1000 de Rome le lundi 13 mai, avant de sortir en 8^{èmes} de finale face au Chilien Nicolas Jarry. Sur sa lancée, il a ensuite battu Richard Gasquet lors du premier tour du tournoi ATP 250 de Lyon (6-4, 6-4).

La nouvelle coqueluche du tennis français vient-elle des Yvelines ? Il est trop tôt pour le dire, mais le

Pisciacaï Alexandre Müller a apporté un véritable vent de fraîcheur au circuit ces dernières semaines,



Ses récentes performances sur terre battue lui ont valu une entrée fracassante dans le top 100 du classement ATP (91^{ème}).

FOOTBALL

Les Mureaux relégués, le FC Mantois sur le podium

Malgré une victoire lors de la dernière journée, les Muriatins évolueront en Régional 1 la saison prochaine. Le FC Mantois, qui s'est imposé à Houilles le 11 mai (1-2), passe 3^{ème} de R1 mais ne peut plus rêver de la montée.

Il aurait pu y avoir un chassé croisé entre l'OFC Les Mureaux et le FC Mantois. Mais finalement, les deux équipes croiseront le fer en Régional 1 la saison prochaine. Les Muriatins sont en effet relégués, et ce malgré la victoire spectaculaire face à l'AG Caennaise pour le compte de la 26^{ème} et dernière journée de National 3 (5-4). C'est donc la fin d'une saison aux allures de chemin de croix, que les Yvelinois terminent à la dernière place du classement avec 4 victoires et 25 points.

Le FC Mantois espérait faire le chemin inverse, mais les dés sont déjà jetés, à deux journées de la fin. La victoire du 11 mai dernier à Houilles (1-2) et la troisième place récemment acquise n'y changeront rien : du haut de ses 40 points, Saint-De-

nis ne peut pas être rattrapé. Les Mantevillois auront l'occasion de finir cette saison en beauté, avec un déplacement à Cergy-Pontoise ce samedi 25 mai, puis une dernière journée à domicile face au Plessis-Robinson le samedi 1^{er} juin. Nous aurons donc droit à un derby bouillant opposant Muriatins et Mantevillois la saison prochaine. ■



Nous aurons donc droit à un derby bouillant opposant Muriatins et Mantevillois la saison prochaine.

FOOTBALL

La CAN LMX va animer les Mureaux pendant un mois

La Coupe d'Afrique des Nations locale se déroulera au stade Léo Lagrange, du 31 mai au 30 juin prochain.

Qui succédera au Mali ? La CAN des Mureaux revient pour une nouvelle édition, du 31 mai au 30 juin prochain, au stade Léo Lagrange et mettra aux prises 16 équipes tous les week-ends pendant un mois de compétition.

La phase de groupe est d'ores et déjà fixée : le groupe A est composé du tenant du titre malien avec le Séné-

gal, le Maroc et la Tunisie, puis le groupe B de la Mauritanie, d'une sélection du reste du monde, d'une équipe « Africa United » et du Bénin. Le groupe C, quant à lui, verra s'affronter l'Algérie, l'Afrique du Sud, la Guinée Bissau et le Suriname, tandis que le groupe D opposera le Congo, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert et la France. Rendez-vous le 31 mai pour le coup d'envoi. ■

FOOTBALL

Le Vinsky FC ouvre les pré-inscriptions pour ses équipes jeunes

Le club magnanvillois, désormais soutenu par la Mairie, a ouvert les pré-inscriptions pour les joueurs U6 à U16 et les joueuses U11 à 13, en vue de la saison 2024/2025.

Suite au litige ayant éclaté entre la Ville et le Lions Football Club de Magnanville, c'est désormais le Vinsky FC qui va étendre son attractivité au sein de la commune, avec le soutien de la municipalité. Si votre progéniture souhaite faire partie de l'aventure, c'est le moment : le club a ouvert les pré-inscriptions pour ses équipes de jeunes pour la saison 2024/2025.

Sont concernés les joueurs U6 à U16, et les joueuses U11 à U13. Un

formulaire est d'ores et déjà disponible sur le site du club (vinskyfc.fr/pre-inscription). Attention, cette pré-inscription est une première étape : l'inscription définitive se fera en fonction des places disponibles par catégorie d'âge, dans le respect des taux d'encadrement préconisés afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage, et en donnant la priorité aux Magnanvillois (notamment pour l'école de Foot) et aux premiers pré-inscrits. ■



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E. Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Dans la continuité de *Chère moi, lettre à l'ado que j'étais, lettre à l'adulte que je serai*, mené en 2022, le Labo des histoires poursuivait cette année son partenariat avec les éditions du Seuil. L'introspection était encore de mise puisque le thème fut « *les mots que nous aurions aimé dire* ». « *Ce sont des lettres difficiles à écrire car elles sont émotionnellement très fortes* » explique Eléonore Comte, directrice de l'antenne Ile-de-France Ouest du Labo des Histoires.

Entre mars et novembre 2023, l'association a donc mené 51 ateliers d'écriture créative auprès de jeunes de moins de 25 ans répartis dans sept régions de l'Hexagone. L'un d'eux se déroulait à Mantes-la-Jolie - sous la tutelle d'EIAPIC et de l'écrivain Gary Ghislain - auquel participait Keyla Nongni. En 40 minutes, l'adolescente de 16 ans a alors pris la plume afin de rendre hommage à sa grand-mère disparue d'une longue maladie en 2019 : « *J'ai évoqué les souvenirs que j'avais avec elle et j'ai associé les émotions à des sensations et des couleurs.* »

MANTES-LA-JOLIE Le texte d'une Mantaise intégré dans le recueil *Il faut enfin que je te dise*

Dans le cadre du partenariat entre le Labo des histoires et les éditions du Seuil, plusieurs ateliers d'écriture ont été organisés à travers la France afin d'intégrer ces textes dans le livre *Il faut enfin que je te dise*. C'est ce qu'a donc réussi la Mantaise Keyla Nongni, qui était en dédicace à la librairie Tonnenx le 18 mai.

■ AURELIEN BAYARD



Le texte de la Mantaise Keyla Nongni a été choisi par les éditions du Seuil pour être intégré dans le livre *Il faut enfin que je te dise*.

Et la jeune fille peut être fière car sa prose a été choisie par les éditions du Seuil pour intégrer *Il faut enfin que je te dise*. Elle se trouve à la page 135 de ce recueil de texte, aux côtés d'auteurs et autrices plus chevronnés comme Alain Mabanckou et Kaouther Adimi (parrain et marraine de cette édition) ou encore Ben Mazué. « *La performance est d'autant plus admirable que la maison d'édition n'avait aucune obligation de prendre un de nos écrits* » précise Gary Ghislain.

Peu habituée à être sous le feu des projecteurs, Keyla était accompa-

gnée de sa sœur Lauryn lors de la séance de dédicaces qui se déroulait le 18 mai à la librairie Tonnenx. « *Notre grand-mère était le lien de la famille* » glisse-t-elle.

Par ailleurs, la Mantaise - qui fait partie de la 11^{ème} promotion d'excellence d'EIAPIC - se servira de cette belle ligne dans son CV pour postuler à l'internat d'excellence de Marly-le-Roi. Celle-ci s'imagine ensuite poursuivre vers des études de médecine. En espérant qu'elle ne se mette pas à écrire comme un médecin. ■

une oeuvre », de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Au total, 14 fresques embellissent déjà les façades de bâtiments publics, logements individuels, ou équipements sportifs des communes, et constituent un véritable musée à ciel ouvert le long de la Vallée de Seine. Et ce n'est pas fini.

10 nouvelles communes ont en effet été sélectionnées par GPSEO pour accueillir de nouveaux graffs : Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Ecquevilly, Evrecquemont, Fontenay-Saint-Père, Le-Tertre-Saint-Denis, Les-Alluets-le roi, Mantes-la-Ville, Porcheville et Vert. Cela portera donc à 23 le nombre de communes qui bénéficieront d'une œuvre réalisée par un artiste sur les murs de leurs bâtiments communaux depuis le lancement de l'opération. Pour retrouver l'itinéraire street-art du territoire dans son entièreté, rendez-vous sur le site de la communauté urbaine (gpseo.fr). ■

VALLEE DE SEINE Street-art : bientôt de nouvelles fresques sur le territoire

10 nouvelles communes ont été sélectionnées par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise pour accueillir de nouveaux graffs, dans le cadre de son opération « *Un mur, une œuvre* » qui met en valeur les street-artistes sur les murs de la Vallée de Seine.

Bouafle, Achères, Mantes-la-Jolie, Gargenville... Nombreuses sont les communes ayant servi

de terrain de jeu à de talentueux graffeurs, ces derniers mois, dans le cadre de l'opération « *Un mur,*



Pour retrouver l'itinéraire street-art du territoire dans son entièreté, rendez-vous sur le site de la communauté urbaine (gpseo.fr).

VILLENNES-SUR-SEINE Le festival *Musiques sur Seine* fait son retour

La deuxième édition débarque du 15 au 23 juin prochain à Villennes-sur-Seine, avec un programme pour tous les publics.

Spectacles gratuits, lectures musicales à la bibliothèque Émile Zola, installations à la salle Fordan, ateliers d'initiation musicale pour les tout-petits... La 2^{ème} édition du festival *Musiques sur Seine* débarque à Villennes du 15 au 23 juin prochain, et propose un programme aussi bien adapté au grand public qu'aux mélomanes.

Pour les premiers, on retrouve un spectacle cabaret autour des comédies musicales par Hélène Hébrard,

Eric Bouvelle et Vincent Prezioso, un concert des élèves des écoles de musique, ou encore des déambulations chantées et un spectacle poétique et musical par Dianne Dassigny, Francisco Gonzalez et Nelzon Gomez. Pour les seconds, un opéra de poche « *Don Giovanni* » de Mozart, et même un concert dédié à Ravel et Debussy par l'invité d'honneur du festival, Sasha Rozhdestvsky. Pour retrouver le programme dans son intégralité, rendez-vous sur musiquessurseine.com. ■



Pour les mélomanes, un opéra de poche « *Don Giovanni* » de Mozart, et même un concert dédié à Ravel et Debussy par l'invité d'honneur du festival, Sasha Rozhdestvsky sont à l'affiche.

POISSY 43 artistes vous invitent dans leurs ateliers

Le Parcours d'Ateliers d'Artistes de Poissy est de retour, les samedi 25 et dimanche 26 mai de 11h à 19h, à l'initiative d'Art'nCo. 43 d'artistes exposeront leurs œuvres dans leurs ateliers et dans des lieux d'exposition de la ville (Club Péguy, 30 Av. Meissonnier). Des activités et ateliers d'initiation aux arts visuels seront

également proposés au public pendant tout le week-end, en particulier le samedi 25 mai dans le parc Meissonnier, à l'occasion de la *Fête de la Nature*. Le parcours et le programme détaillés sont à retrouver en ligne sur artnco.org/event/parcours-dateliers-dartistes-de-poissy-2024-paap/. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY Le Salon des arts met les animaux à l'honneur

Pour son édition 2024, le *Salon des arts* de Carrières-sous-Poissy a choisi la thématique des animaux, qui se déclinera à travers différentes huiles, aquarelles et sculptures. C'est au sein même de l'hôtel de ville que sera visible l'exposition, du 23 mai au 7 juin prochain, avec un vernissage prévu le

samedi 25 à 18h avec la remise du Prix de la Ville, et la remise du Prix du Jury. La peintre Françoise Aniskine sera l'invitée d'honneur de cette édition. L'exposition sera ouverte au public du lundi au vendredi de 14h à 17h30, et les samedis 25 et dimanche 26 mai de 10h à 17h30. ■

TRIEL-SUR-SEINE Le livre à la fête le 1^{er} juin

Près de 30 auteurs dédicaceront leurs livres et échangeront avec les lecteurs le samedi 1^{er} juin, de 10h à 17h au parc municipal de Triel-sur-Seine. Mais ce n'est pas tout : des animations et des ateliers ponctueront la journée avec une exposition manga, une initiation au dessin et portrait manga, des démonstrations

de reliure ou encore une conférence intitulée « *La patience : une compétence de savoir-être* » par Helen Monnet, psychanalyste intégrative et auteure de « *La Patience, une Générosité Intérieure* ». Cette édition 2024 est parrainée par l'éditeur Christopher Calmann-Lévy. L'entrée est libre et les animations totalement gratuites. ■

REPORTAGE

Le Bus Étincelle : Un refuge mobile pour les victimes de violences

Un lieu clos, où les femmes, mais aussi les hommes, peuvent se confier sur les violences qu'elles peuvent subir au quotidien. Voilà ce qu'est le bus Étincelle.



Légende

C'est ce mercredi 15 mai, sur le parking de l'hôpital de Mantes-la-Jolie, que je me suis rendu dans ce lieu atypique, à savoir un bus accueillant principalement des femmes majeures – celle mineures sont évidemment accueillies mais redirigés vers les organismes adéquats - victimes de violences, qu'elles soient physiques ou psychologiques. Pour réaliser cela, les

femmes se rendant dans ce bus sont accueillies par deux travailleurs sociaux spécialisés dans les violences conjugales. Pour que le bus soit une véritable safe place, les victimes peuvent venir accompagnées. Un espace même aménagé pour permettre aux enfants de s'occuper.

Basé à Montigny-le-Bretonneux,

cela fait près de deux ans maintenant que ce bus sillonne les villes des Yvelines. Comme nous l'explique Isabelle Maurette, directrice du CHRS l'Équinoxe et du dispositif de l'Étincelle, cette mobilité est avant tout pour permettre aux femmes étant dans des endroits isolés d'avoir un dispositif pouvant les aider : « 50 % de la population qui fréquentait notre association était hors du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il était donc primordial qu'on trouve un moyen d'aller à la rencontre de ces femmes-là aussi. »

Le bus se rend parfois trois fois au même endroit pour permettre aux personnes subissant des violences conjugales et incertaines de franchir le pas. Sur le site www.chrs-equinoxe.fr/letincelle, vous pouvez retrouver les dates de l'emplacement du bureau mobile. Et pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler le 06 10 40 74 07, l'accueil est anonyme et gratuit. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur *LFM 95.5* et sur lfm-radio.com.

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 7 | | | | | 3 |
| 4 | 3 | 9 | | 6 | 8 | | | |
| 2 | | 3 | 8 | | | | | 9 |
| 2 | | | 6 | 8 | | | | 4 |
| | | | | 3 | | | | 9 |
| 7 | 6 | | | 1 | 2 | | | |
| | 1 | | | | | | | |
| | | 5 | 1 | | 3 | 9 | 2 | |
| 7 | | | 5 | | | | | 1 |

SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 9 | | 6 | | 3 | | 8 |
| | | | 9 | | | | | |
| 2 | | | 3 | | 9 | 1 | | |
| 7 | | | | | | 2 | 5 | 3 |
| | | 6 | 8 | | | | | 7 |
| 4 | | | | 5 | | | | |
| 2 | | | 3 | | 1 | | | |
| | | 7 | | | 9 | 5 | | |
| | | | 6 | | | | | 9 |

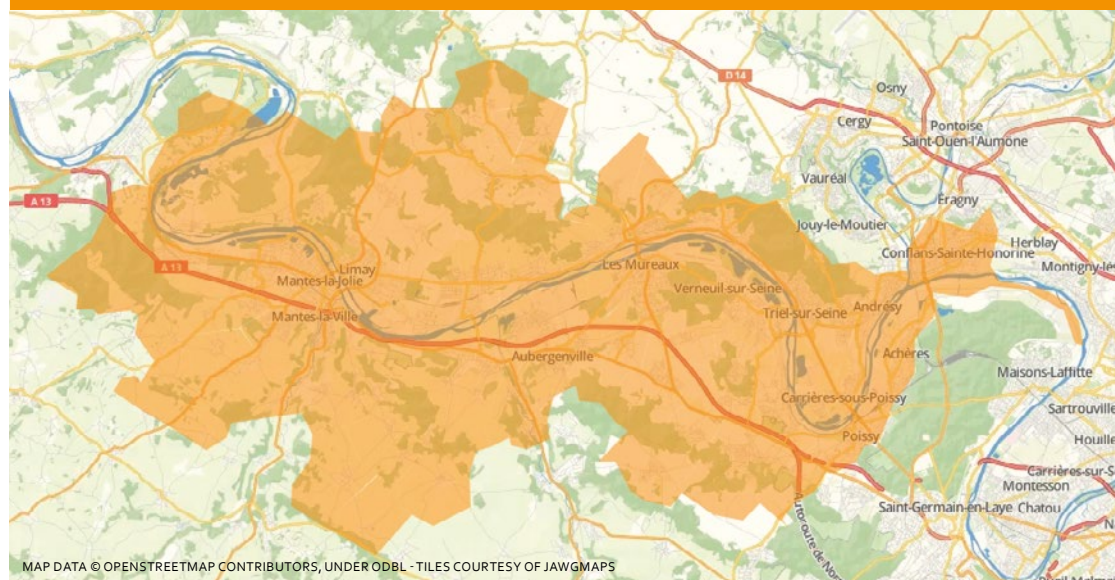
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°390 du 15 mai 2024 :

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 2 | 1 | 4 | 6 | 3 | 9 | 5 | 8 |
| 5 | 4 | 3 | 8 | 9 | 2 | 6 | 7 | 1 |
| 6 | 9 | 8 | 7 | 5 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 1 | 8 | 4 | 3 | 2 | 5 | 7 | 6 | 9 |
| 2 | 5 | 7 | 9 | 8 | 6 | 1 | 4 | 3 |
| 9 | 3 | 6 | 1 | 4 | 7 | 8 | 2 | 5 |
| 8 | 1 | 5 | 6 | 7 | 4 | 3 | 9 | 2 |
| 3 | 7 | 2 | 5 | 1 | 9 | 4 | 8 | 6 |
| 4 | 6 | 9 | 2 | 3 | 8 | 5 | 1 | 7 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 5 | 8 | 2 | 1 | 6 | 9 | 4 | 3 |
| 4 | 3 | 2 | 9 | 5 | 8 | 1 | 6 | 7 |
| 6 | 9 | 1 | 7 | 4 | 3 | 5 | 2 | 8 |
| 2 | 4 | 5 | 8 | 3 | 1 | 7 | 9 | 6 |
| 8 | 6 | 7 | 4 | 9 | 2 | 3 | 5 | 1 |
| 9 | 1 | 3 | 6 | 7 | 5 | 2 | 8 | 4 |
| 5 | 7 | 4 | 3 | 6 | 9 | 8 | 1 | 2 |
| 1 | 2 | 6 | 5 | 8 | 7 | 4 | 3 | 9 |
| 3 | 8 | 9 | 1 | 2 | 4 | 6 | 7 | 5 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 5-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA FLAMME OLYMPIQUE

Mardi 23 juillet

Live Music & DJ set

Arts du cirque

Breakdance

Sports urbains

...

Accueil
du dernier
relayeur
& **allumage**
du chaudron !



Domaine départemental de Madame Élisabeth - VERSAILLES
De 15h30 à 00h



Entrée gratuite,
accès PMR

+ d'infos sur les réseaux sociaux
du Département



COLLECTIVITÉ
ÉTAPE